

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2006

N° 3

OBJET :

**SECTEUR LA PORCHERIE /  
PROVIDENCE  
INSTALLATION D'UN BASSIN  
DE RETENTION ET DE  
DECANTATION DES EAUX  
PLUVIALES RN 75 -  
Approbation du dossier  
d'exécution et autorisation  
donnée au Maire de lancer  
l'appel d'offre et de signer les  
marchés de travaux -  
Demande de subvention après  
de l'Agence de l'eau**

**Présents** : M. BERTRAND Jean-Michel, Député-Maire ;  
M. BRETON, Mmes MOREL, GUILLERMIN, DESFARGES,  
MM. LEPELTIER, BERNIGAUD, Mme LAUGEL,  
M. MOREL-LAB, Mmes BODARD, JEAN-LOUIS, WITTMANN, Adjoints ;  
Mme BOZON, M. BRAYARD, MM. COURTIEUX, DEBAT (à partir de la  
question 2), Mme DOMINJON-STENGER, M. DORE, Mme DUTHU  
(jusqu'à la question 12), MM. FEILLENS, GAUTHERET, LACROIX  
(jusqu'à la question 11), LE MAOUT, Mmes MAYER, NOLL-  
FONTENILLE, PERRET, MM. PERRIOD (à partir de la question 2),  
PRITZY, RODET, Mmes SAINT-ANDRE, TOWNSEND-GIRARD, ZILLER

**Excusés** : M FROMONT, Mme BRENDEL (Mme DUTHU jusqu'à la  
question 12), M CAILLAT (Mme JEAN LOUIS), Mme CHAMPEL (Mme  
SAINT ANDRE), Mme CLAME (M PRITZY), M DEBAT (M. RODET pour  
la question 1), Mme DUTHU (M. GAUTHERET à partir de la question 13),  
M LACROIX (Mme DOMINJON-STRENGER à partir de la question 12), M  
MAZUY (Mme MOREL), M MORNET (M. LACROIX jusqu'à la question  
11), Mme MOTTA (M MOREL-LAB), M PARAMELLE (Mme NOLL-  
FONTENILLE), M PERRIOD (Mme GUILLERMIN pour la question 1),  
Mme PONS LAMOITTE (Mme WITTMANN), Mme VEILLEROT

**Secrétaire de séance** : Mme BOZON

**Rapporteur** : M. PRITZY

\*\*\*\*\*

### EXPOSE

Le quartier de la Providence doit faire l'objet de travaux d'aménagement d'infrastructures destinés notamment à intégrer le centre pénitentiaire et anticiper les effets de l'urbanisation sur le secteur Sud-Est de la ville.

Des engagements respectifs concernant plus particulièrement la desserte en voirie et en collecte des eaux pluviales ont été convenus dans la convention approuvée par le Conseil municipal du 24 Avril 2006.

Pour disposer d'un seul dossier de maîtrise d'œuvre des services municipaux, l'ensemble des travaux a fait l'objet d'une étude commune qui regroupe :

- L'élargissement, la requalification du chemin de la Providence et la création d'un cheminement « doux » de l'Est de la parcelle AX240 jusqu'à la limite du centre pénitentiaire.

- La création d'un bassin de rétention des eaux pluviales avec son système de décantation, destiné aux eaux pluviales du centre pénitentiaire mais en priorité aux effluents de tout le secteur Sud-Est de la ville, selon l'autorisation loi sur l'eau et d'un volume de 20 000 m<sup>3</sup>.
- Le traitement paysager de toutes les franges communales de cette opération notamment 4 hectares situés à l'ouest du centre pénitentiaire, ce secteur étant clos.

Ces travaux seront dévolus par appel d'offres ouvert selon l'allotissement suivant :

- lot 1 : Bassin – terrassements généraux (363 k€ TTC)
- lot 2 : Bassin – génie civil ouvrage (160 k€ TTC)
- lot 3 : Chemin Providence - Terrassements et VRD (374 k€ TTC)
- lot 4 : Chemin Providence - Eclairage public (38 k€ TTC)
- lot 5 : Espaces verts (405 k€ TTC)
- lot 6 : clôtures (72 k€ TTC)

soit un total général de travaux sur appel d'offres estimé à 1 412 000 EUROS TTC.

Ce montant est réparti sur 4 exercices budgétaires, et sur les budgets principal et assainissement.

La dépense nécessaire aux travaux réglés sur l'exercice 2006 est imputée :

- sur les crédits ouverts au budget principal 2006 – chapitre 23 « immobilisations en cours » – article 2315 « installation matériels et outillages techniques » pour les lots 3 à 6 ;
- sur les crédits ouverts par décision modificative au budget Eau – Assainissement - chapitre 23 « immobilisations en cours » – article 2315 « installation matériels et outillages techniques » pour les lots 1 et 2.

Les financements complémentaires seront sollicités lors des préparations budgétaires 2007, 2008 et 2009.

Par ailleurs, la Ville peut bénéficier dans le cadre du programme de l'Agence de l'eau Rhône – Méditerranée – Corse d'une subvention de 30% et d'une avance remboursable de 20% du montant HT du coût du bassin de rétention et de pré traitement des eaux de pluie d'un volume de 20 000 m<sup>3</sup>.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce projet.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Vu les avis favorables émis par la Commission Travaux / Finances du 16 Mai 2006,

**A LA MAJORITE des votants (31 voix), 10 voix contre (la gauche plurielle),**

**APPROUVE** les dossiers d'exécution communs au bassin de rétention-décantation et à l'ensemble des travaux de viabilité de ce secteur regroupant l'élargissement du chemin de la Providence et l'aménagement paysager de tout le quartier, et comprenant les lots :

- lot 1 : Bassin – terrassements généraux
- lot 2 : Bassin – génie civil ouvrage
- lot 3 : Chemin Providence - Terrassements et VRD
- lot 4 : Chemin Providence - Eclairage public
- lot 5 : Espaces verts
- lot 6 : clôtures.

**AUTORISE** le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert selon les 6 lots précisés.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer au nom et pour le compte de la Ville, les marchés à intervenir à cet effet (possibilité de procédure ouverte par l'ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005).

**DIT** que les travaux seront exécutés dès 2006 mais que leur exécution s'étalera sur les années 2006, 2007, 2008 et 2009 et que les crédits seront inscrits sur les budget principal et annexe d'assainissement.

**AUTORISE** le Maire à solliciter l'Agence de l'eau Rhône – Méditerranée – Corse pour la partie spécifique du bassin de rétention-décantation, évaluée à 423 k€ TTC, pour l'attribution d'une subvention de 30% et d'une avance remboursable de 20% du montant HT.

\* \* \*